

Sandrine, 43 ans (Rhône)

Mon diabétologue est intervenu assez vertement auprès d'elle et les choses se sont calmées. Je pensais ne jamais pouvoir acheter de peur de voir les crédits refusés. Ce ne fut pas facile mais j'ai acheté ma maison seule, il y a 3 ans, via les accords passés entre l'AFD et l'assureur ALLIANZ. Je suis Directrice Générale d'une entreprise. Je n'ai jamais déclaré à l'embauche que j'étais diabétique. Il n'y a pas à le faire. J'ai informé mes employeurs ultérieurement lorsque l'occasion s'est présentée. Cela n'a jamais posé de problème car ils avaient pu constater que je gérais ma maladie et mes malaises de manière autonome, que je n'ai jamais été davantage en arrêt maladie que tout autre salarié.

Je pense que la manière dont est perçu le diabète par l'entourage est fortement lié à la manière dont on perçoit soi-même sa maladie. Ce n'est pas une maladie qui se voit, donc libre à nous d'en parler ou pas, et de choisir le bon moment pour en parler. J'ai toujours évoqué ma maladie de manière naturelle, sans l'imposer aux autres. Il est possible de gérer son traitement sans se mettre à l'écart. Nul besoin d'aller en salle des profs pour se faire une injection. Il suffit d'aller aux toilettes et nul ne le saura.

Certains prennent des médicaments tous les jours et ne sont pas stigmatisés. Nous avons des injections, et alors ? Avec les années, j'ai même acquis une certaine fierté d'être diabétique. Depuis plus de 30 ans, j'ai pu faire des études, avoir une bonne situation professionnelle, être propriétaire de ma maison, voyager et même faire des études à l'étranger. Les barrières sont là où on se les met soi-même...

Crédit photo : © goodluz - Fotolia.com

Photo d'illustration